

francophone. Certains de ces thèmes seront repris sous un autre angle par Mme Campbell lorsqu'elle abordera ces questions sous un angle plus politique.

Démographie et croissance

La forte démographie africaine est un phénomène connu dont il importe toutefois de détailler les divers aspects de façon à en dégager les conséquences:

- des taux de croissance naturelle en général de l'ordre de 3% et supérieurs à 4% pour des pays d'immigration comme la Côte d'Ivoire. Un taux de croissance de 3 % par an représente un doublement en 26 ans, et 4% un doublement en 18 ans. La Côte d'Ivoire qui avait 3,5 millions d'habitants en 1960 en a 15 actuellement et aura vraisemblablement dépassé le Canada d'ici 25 ans. Il n'y a pas de problème en soi à ce que la Côte d'Ivoire soit plus peuplée que le Canada. Ce qui peut poser problème, c'est le rythme auquel se fait cette évolution, surtout si les ressources économiques viennent à se faire rares;
- une urbanisation très rapide avec des taux de croissance de la population urbaine compris entre 4 et 8% par an. 20% de la population ivoirienne (soit environ 700 000 personnes) vivait dans les villes en 1960 et Abidjan ne comptait que 200 000 habitants. La proportion est actuellement supérieure à 40%, soit plus de 6 millions d'habitants et Abidjan s'approche des 3 millions d'habitants.
- un rajeunissement constant de la population: au Sénégal où la population s'accroît de 3% par an, les moins de 20 ans s'accroissent d'environ 4% par an. Ils représentaient 53% de la population en 1976, 58% en 1988 et cette proportion ne cesse de s'accroître.

En 1976, la classe d'âge des 16 ans était de l'ordre de 100 000 personnes, dont environ 30 000 en ville; en 1988, ils étaient environ 160 000, dont 64 000 en ville; à la fin de la décennie, ils seront 250 000, dont plus de 120 000 en ville. À titre de comparaison, on estimait qu'en 1987, le nombre total d'emplois modernes au Sénégal était de 173 000, soit moins de trois classes d'âge urbaines et cet emploi moderne est stagnant depuis le début des années 80;

Les taux de croissance annuels de la population scolaire, tant qu'il y a des ressources pour financer la scolarisation, sont également impressionnants. Au Sénégal toujours, et sur la période 1966-1989, ils ont été les suivants: enseignement élémentaire 5,8%, enseignement moyen 6,7%, enseignement